

Avis adopté

Séance plénière du 24 septembre 2024

Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement

Déclaration du groupe Associations

« Les humains sont le vrai problème de la planète. La seule solution est de tous les détruire. » C'est par cette farce que les Intelligences Artificielles, Carbone et Silicium entrent en scène dans la bande-dessinée éponyme de Mathieu Bablet. Mais derrière cette plaisanterie futuriste, une réalité s'impose : aucun outil, pas même l'IA, ne pourra sauver la planète des dégâts que nous lui infligeons sans une action politique concertée et ambitieuse.

Les dommages que nous causons chaque jour et qui hypothèquent l'avenir de la viabilité de notre planète, ne peuvent être réduits ou réparés que si nous faisons preuve de détermination collective. Cela ne signifie pas que nous devons rejeter la technologie, mais l'utiliser avec prudence et intelligence. Sans être ni technophiles naïfs, ni technophobes réactionnaires (d'aucun dirait « Amish »), nous devons reconnaître que des outils comme l'Intelligence Artificielle peuvent aider à relever les défis environnementaux. L'IA ne sera jamais une solution miracle, mais bien un outil au service d'ambitions politiques et industrielles respectueuses de l'environnement. Cependant, son utilisation doit être encadrée, pilotée par des experts formés et guidée par une vision commune.

Cet avis, que le groupe des associations a voté, aurait dû aller plus loin sur ces usages. Face aux crises actuelles, il est impératif de repenser notre relation avec le vivant et de mieux préserver les écosystèmes. Pour cela, nous avons besoin de bases de données environnementales beaucoup plus précises, qui ne se limitent pas aux plantes rares ou à la qualité de l'air. Il est indispensable de prendre en compte la qualité biologique de l'eau, la santé des sols, ou encore l'état de conservation des habitats végétaux. En Europe, c'est l'approche du réseau Natura 2000, mais peu de personnes sont formées à cette expertise. Les études d'impact négligent souvent l'état de conservation des habitats, pourtant indispensable pour évaluer les répercussions sur la biodiversité. Elles se basent parfois uniquement sur les ZNIEFF, un inventaire pourtant insuffisant.

Selon les récentes directives européennes, il est nécessaire de disposer d'un état initial de l'environnement pour évaluer les dommages et planifier les réparations après une catastrophe. Or, cet état est encore largement incomplet, notamment pour la biodiversité et la qualité des écosystèmes. Il est donc urgent d'industrialiser la collecte de données environnementales, aujourd'hui principalement réalisée par des associations aux moyens limités. Ces données doivent être régulièrement mises à jour et cela dépend de volontés politiques claires. Enfin, il est nécessaire de développer des compétences scientifiques pour établir des états détaillés de l'environnement à des échelles fines et assurer leur mise à jour constante.

C'est à cette révolution des connaissances et du traitement massif de données, que l'Intelligence Artificielle doit servir pour être un allié utile à la préservation du vivant, tout en ayant un cadre garantissant nos libertés fondamentales.

L'adoption, au printemps 2024, par le Conseil de l'Europe, d'un traité international garantissant une l'Intelligence Artificielle respectueuse des droits fondamentaux, est une avancée que nous saluons. Ce texte montre la voie à suivre pour développer une IA utile à la préservation du vivant, dans un cadre garantissant nos libertés fondamentales. Par ailleurs, nous avons entendu la présidente de la commission européenne vouloir garantir l'accès à de nouvelles capacités de supercalcul adaptés au secteur de l'IA avec le souhait d'une définition d'une stratégie pour l'application de l'Intelligence Artificielle afin d'améliorer notamment la fourniture de divers services publics, tels que les soins de santé. Nous devons à cette occasion rappeler l'interconnexion du vivant et la nécessité de prendre en compte l'environnement sous toutes ses formes. L'ambition annoncée d'un Conseil Européen de la Recherche sur l'Intelligence Artificielle méritera toute notre attention notamment en raison de ses enjeux avec la nouvelle stratégie pour une union européenne des données. Le cycle de travaux sur l'IA qui s'est ouvert il y a plusieurs mois au CESE, s'inscrit dans cette continuité, en cherchant à comprendre comment cette technologie peut réduire notre empreinte environnementale tout en identifiant les risques à éviter.

Au-delà des fantasmes dystopiques issus des plus grands films de science-fiction, d'une IA qui se retournerait contre ses créateurs, le véritable danger réside dans une consommation excessive de cette technologie. Notre monde souffre déjà d'une foudrude de réponses à des besoins inutiles et l'essor du numérique génère une pollution massive, largement documentée par des associations comme Greenpeace. C'est pourquoi, comme évoqué dans ce texte, nous soutenons le développement d'une Intelligence Artificielle "frugale", qui prend en compte son impact environnemental. Un ensemble de leviers sont mobilisables pour améliorer le bilan des systèmes d'IA dans l'empreinte environnementale du numérique. Les pouvoirs publics et les entreprises pourraient poser le principe de progrès incrémentaux vers la neutralité environnementale globale des systèmes d'Intelligence Artificielle.

Cette technologie est déjà là et nous devons faire en sorte qu'elle devienne un atout pour nos transitions environnementales et sociétales. Nous le ferons d'autant mieux dans un cadre européen concerté, encadré et solidaire. Cadre législatif, définitions des normes, surveillance, sont en effet des repères importants à formaliser pour limiter les tendances de certains acteurs privés à vouloir s'émanciper de toutes contraintes.

Si l'impact environnemental du numérique est mesurée mais difficilement appréhendable, tant les hardwares sont cachés et tant l'univers du digital semble impalpable, quasi magique, prendre le temps de s'arrêter quelques mois pour réfléchir à notre avenir commun dans ce monde fini, nous semble être une invitation bienvenue. Entre le premier mot et le dernier kilomètre, il y a un chemin et nous sommes persuadés que nous devons quelquefois nous laisser du temps pour le parcourir et l'apprécier. Le CESE nous offre l'opportunité de prendre le temps de cette réflexion et, à ce titre, le groupe des associations remercie les rapporteurs pour leur engagement et leur travail.